



Droits et devoirs : la loi, la règle, la justice

Exemples de mise en œuvre

Cycles 2, 3 et 4

Exemple de mise en œuvre au cycle 2 (CE2)
dans la séquence « règle/loi/justice » d'une séance
sur la loi, son sens et ses enjeux

Objectifs

- Faire comprendre le sens de la règle, de la loi.
- Faire comprendre que la loi punit mais aussi protège.
- Étudier des extraits de lois.

Supports

- Article 6 de la DDHC : « La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont le droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse (...) ».
- Extraits simplifiés des lois Ferry sur l'école: « Il ne sera plus perçu de rétribution scolaire dans les écoles primaires publiques » (1881) ; « L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de 6 à 13 ans » (1882).
- Lecture et exploitation de la Fable de La Fontaine : « Le loup et l'agneau ».



Déroulement

- Questionnement sur l'article 6 de la DDHC. Qu'est-ce que la loi ? Trouve des synonymes. Pourquoi la loi doit-elle être la même pour tous ? Quel principe est appliqué dans cette phrase ? Pourquoi la loi est-elle nécessaire pour vivre ensemble ? Prends des exemples (dans la classe, dans l'école, dans la rue...).
- Questionnement sur les extraits des Lois Ferry : quels sont les trois principes qui composent la devise de la République ? Lequel des trois est le plus directement mis en œuvre par ces 2 extraits des lois Ferry ? Ces textes de loi permettent de défendre d'autres valeurs républicaines que celles de la devise. Lesquelles ?
- Lecture et explication de la fable « Le loup et l'agneau ». L'agneau avance de nombreux arguments mais ils sont automatiquement rejetés par le loup. Quel est l'argument le plus sensé avancé par l'agneau pour se disculper ? Quelle est « la morale » de la fable ? Retrouve dans les expressions suivantes celles qui expriment la loi du plus fort :
 - Nul n'est censé ignorer la loi
 - La loi de la jungle
 - Au nom de la loi, je vous arrête
 - Nécessité fait loi
 - Vous ne ferez pas la loi chez moi
 - « La loi du plus fort est toujours la meilleure »
 - Dicter sa loi
 - N'avoir ni foi ni loi
 - Tomber sous le coup de la loi



Exemple de mise en œuvre au cycle 3 (6e) : le « faux règlement intérieur »

Référence au programme

Domaine travaillé : « Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres »

Disciplines/ Champs : EMC et Vie scolaire.

Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.

Connaissances

- Principes et valeurs de la République
- Notions de droits et de devoirs
- La loi

Compétences

- Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.
- Le jugement : penser par soi-même et avec les autres, éducation au jugement raisonné : Comparer, évaluer, hiérarchiser, argumenter...

Supports et partenariats

- Un faux règlement intérieur élaboré par l'enseignant. Ce faux document ne doit pas être trop long ni trop complet pour rester utilisable dans le temps imparti mais doit être crédible et donc présenter des caractéristiques d'un vrai règlement intérieur. En revanche les règles doivent prendre le contre-pied de ce qu'elles sont en réalité : il est permis d'arriver en retard, il est permis de ne pas rendre son travail, il est permis de courir dans les couloirs...
- Le règlement intérieur de l'établissement. Un montage de quelques points essentiels issus de différents règlements intérieurs d'autres d'établissements. On peut y adjoindre quelques exemples de règlements intérieurs non scolaires (piscine, cinéma, stade, entreprise, grande surface...) pour amener l'élève à élargir ses représentations de la notion.
- Un ou des membres du Conseil d'administration pourrai(en)t participer à l'activité.



Description de la séquence

Déroulement de la séquence : 1 à 2 heures en fonction des objectifs retenus.

Type d'activité : mise en activité / raisonnement par l'absurde. On donne aux élèves un faux règlement intérieur prenant le contre-pied d'un vrai. Il s'agit en raisonnant par l'absurde, d'amener les élèves à mieux comprendre le sens des règles, ce qui est une étape indispensable dans l'acceptation raisonnée desdites règles. En examinant les articles loufoques voire dangereux du faux règlement, ils en analysent les dangers et les inconvénients.

Déroulement

1^{re} partie : travail individuel ou en petits groupes

Le professeur distribue le faux règlement intérieur et demande à ses élèves de le lire. Ils peuvent travailler en groupe ou seuls selon les choix de l'enseignant.

2^e partie en classe entière

Discussion autour de ce faux règlement intérieur : que pensez-vous de ce règlement ? Est-il vrai ? Est-il réaliste ? Est-il souhaitable ? Quels droits essentiels ne seraient pas respectés en cas d'application de ce règlement ? Etc.

3^e partie : travail individuel en petits groupes

Les élèves cherchent alors à identifier de quels inconvénients ce faux règlement intérieur est porteur et élaborent une proposition alternative en complétant un tableau (pour aller plus vite chaque groupe peut ne travailler que sur un ou deux articles) :

Article	Que dit l'article ?	Si cet article était appliqué, quels problèmes se poseraient ?	Quel droit des élèves ou des membres du collège ne serait pas respecté ? (il peut y en avoir plusieurs)	Quelle règle pourrais-tu proposer pour remplacer cet article ?
Art. 1	Un article peut être traité en commun afin d'aider les élèves à démarrer			
Art. 2				
Etc.				



4^e partie : mise en commun

Lors de la mise en commun, un tableau collectif est élaboré. En général, la dernière colonne propose quasiment le règlement intérieur classique d'un collège. On peut alors, en fonction du temps dont on dispose, reprendre les principaux points du règlement de l'établissement afin de voir avec les élèves s'il respecte bien les grands principes et les principaux droits (droit à l'éducation, droit à la sécurité...). Une mise en perspective rapide peut enfin être proposée en montrant à partir de quelques exemples que dans tous les établissements on trouve le même type de règles et que tous les lieux abritant des collectivités (cinémas, stades, entreprises ...) ont un règlement intérieur.

Évaluations possibles

Présenter à l'écrit ou à l'oral un article du règlement intérieur en expliquant quel droit ou quels principes il permet de mettre en œuvre.

Ressources pour aller plus loin

- Ouvrage de référence : *Le Code Junior*, D. Chagnoleaux – Dalloz 2014
- [La circulaire de 2011 sur les règlements intérieurs d'EPL](#)

Articulation avec d'autres disciplines/dispositifs

Il est possible de monter cette séance en liaison avec la vie scolaire et même, si le contexte est favorable (par ex. révision du règlement intérieur) avec l'équipe de direction et des membres du CA.

Il peut être intéressant également de se rapprocher des collègues d'EPS afin de travailler avec eux sur le sens de la règle.

Exemple de mise en œuvre au cycle 4 (5^e) : une première approche du rôle et du fonctionnement de la justice autour des notions d'infractions et de peine, à partir de situations judiciaires réelles

Référence au programme

Disciplines : EMC et Français et/ou Vie scolaire

- Mise en situation sur la loi et en particulier le code pénal.
- Développer les aptitudes à la réflexion critique en confrontant ses représentations à celles des autres puis à la réalité.

Connaissances

- Qu'est-ce que le Code pénal ?
- Vocabulaire spécifique : contravention, amende, sursis, réclusion, circonstances atténuantes ou aggravantes...
- Réflexion sur les notions d'infraction, de gravité, de réparation, sur le sens de la loi et de la peine... et donc la Justice en général.
- Première approche du langage juridique (et de sa complexité).

Compétences

- Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.
- Éducation au jugement raisonné : comparer, évaluer, hiérarchiser, argumenter...

Supports et partenariats

- Le Code pénal (notamment extraits correspondants aux infractions analysées au travers des situations judiciaires retenues).
- Des situations judiciaires variées et courantes relevées dans la presse locale. Il ne s'agit pas de donner tous les détails, simplement la description de l'infraction commise.
- Il est bien sûr possible et même souhaitable, si c'est possible, de mener cette séance avec un intervenant issu du monde la justice (juge, avocat, éducateur...) en faisant par exemple appel à [la réserve citoyenne](#).

Description de la séquence

1 à 2 heures en fonction des objectifs retenus.

1^{re} partie : travail individuel ou en petits groupes

1. Le professeur distribue les situations judiciaires aux élèves sans leur distribuer les extraits du Code pénal qui leur seront fournis plus tard.
2. Ils peuvent travailler en groupe ou seuls selon les choix de l'enseignant.
3. Le nombre de situations qui leur sont confiées dépend du temps disponible et des choix pédagogiques et didactiques de l'enseignant.
4. La consigne est simple : pour la ou les situations décrites dans les documents dont vous avez la charge, quelle peine infligeriez-vous au coupable si vous étiez juge ?

2^e partie en classe entière

Chaque élève ou chaque petit groupe va à son tour présenter les situations dont il a la charge et indiquer, en justifiant les choix, quelle peine il infligerait s'il était juge.

Durant cette partie, les autres élèves peuvent intervenir (sauf choix pédagogique contraire de l'enseignant) pour poser des questions ou donner leur avis sur la peine proposée.

Si l'on a pris soin de distribuer des exemples communs dans différents groupes, il peut être utile et intéressant de confronter les différences entre les peines proposées par les élèves.

3^e partie : travail individuel ou en petits groupes

On reprend le dispositif de la première partie et le professeur distribue alors les extraits du Code pénal aux élèves. Ceux-ci doivent dans un premier temps identifier ceux qui concernent l'affaire dont il a la charge puis le lire avec suffisamment d'attention pour le comprendre. C'est souvent beaucoup plus compliqué qu'on ne le pense car les termes et tournures de phrases juridiques ne sont pas ceux du langage commun. Il peut être utile de mettre à disposition des élèves un certain nombre de ressources d'aide (dictionnaires, ressources diverses, y compris l'enseignant lui-même...) pour les aider à bien comprendre leurs articles du Code pénal.

Une fois cette étape franchie, ils doivent alors compléter un tableau collaboratif (soit en ligne soit une grande affiche dans la classe) composé de trois colonnes : un résumé de l'affaire jugée, la peine donnée par l'élève avant de prendre connaissance de la loi, puis la peine réellement prévue par le Code Pénal.



4^e partie : débat collectif autour de quelques exemples

- Il conviendra de retenir seulement quelques exemples, notamment ceux montrant par exemple une grande différence entre la peine de l'élève et celle du Code pénal. Souvent les élèves sont surpris de la lourdeur des peines prévues par le Code pénal et prendre conscience de cette lourdeur est aussi une façon de mieux appréhender la gravité de certaines infractions.
- Cet exercice permet ainsi, au travers des exemples choisis, d'aborder des points particulièrement importants de l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs : les discriminations (infraction contre l'égalité), les agressions physiques ou dégradations (infraction contre la sécurité des personnes et des biens), les injures publiques ou le cyber-harcèlement (atteintes à la dignité)... qui sont autant de points d'entrée pour des travaux en profondeur sur les autres aspects des programmes d'EMC et qui sont à la base d'une véritable éducation aux valeurs de la République.
- Il permet enfin d'aborder certains principes particulièrement importants de la justice des États de droit tels que l'individualisation des peines par exemple, les notions de circonstances atténuantes ou aggravantes...

Évaluations possibles

- Évaluation entre pairs (participer au débat, rester dans le sujet, donner des arguments).
- Proposer un travail sur un cas judiciaire non utilisé dans les phases précédentes mais présentant des caractéristiques juridiques identiques pour vérifier que l'élève est capable de transférer les acquis de la séquence.

Ressources pour aller plus loin

Jeux pédagogique : Place de la Loi Junior (APCEJ)

Le Code Junior, D. Chagnoleaux – Dalloz 2014

Littérature jeunesse : Anne Vantal, *Peine maximale*, Acte Sud Junior

[Ado-Justice, le site junior du Ministère de la Justice](#)

Articulation avec d'autres disciplines/dispositifs

Le travail en commun avec le professeur de Français, notamment autour du débat et de la confrontation des points de vue, peut être particulièrement riche et intéressant.